

## PROFIL D'ENSEIGNEMENT

### Master en Cybersécurité

Le grade de **master 120 en cybersécurité** est décerné aux étudiants qui :

- Ont acquis des **connaissances hautement spécialisées et intégrées** et des compétences larges **dans les diverses disciplines des sciences informatiques**, qui font suite à celles relevant du niveau de bachelier en sciences informatiques ou de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil ;
- Se sont **spécialisés** dans le domaine de la **sécurité informatique et des communications**, sous ses différentes composantes (primitives et outils logiciels, gestion du risque et de la sécurité, architecture des systèmes informatiques, réseaux, aspects matériels, gestion des standards, gestions des incidents...), ainsi qu'en **cryptographie, forensique, inférence** et traitement de **mégadonnées** et aux **enjeux légaux et éthiques** associés ;
- Sont capables d'appliquer, de mobiliser, d'articuler et de valoriser ces connaissances et ces compétences en vue de contribuer, seuls ou en équipe, **à la conduite et à la réalisation d'un projet d'envergure de développement, d'évaluation et de sécurisation** d'un système d'information et de télécommunication pour le mener à son terme en maîtrisant la complexité, la multidisciplinarité et en tenant compte des objectifs, des ressources allouées et des contraintes qui le caractérisent ;
- Sont capables d'organiser et de mener à son terme un **travail de recherche, de développement ou d'innovation** pour appréhender une problématique inédite relevant de leur discipline ;
- Sont capables de **communiquer de façon claire, structurée et argumentée**, tant à l'oral qu'à l'écrit, à des publics avertis ou non, leurs conclusions, leurs propositions originales ainsi que les connaissances et principes sous-jacents, le cas échéant dans une langue étrangère ;
- Ont développé et intégré un **fort degré d'autonomie** qui leur permet d'acquérir de nouveaux savoirs, de poursuivre leur formation et de développer de nouvelles compétences **pour pouvoir évoluer dans de nouveaux contextes** ;
- Ont la capacité de pratiquer une **veille scientifique, technique et technologique**.
- Ont la capacité de **mener une réflexion critique** sur l'impact de l'informatique en général et, en particulier, des projets auxquels ils contribuent et y font preuve **de rigueur, d'autonomie, de créativité, d'honnêteté intellectuelle, de sens éthique et déontologique**.